

Tableau présentant un croisement de **données catégoriques** de façon que les catégories d'une caractéristique soient indiquées horizontalement (en lignes) et les catégories d'une autre caractéristique soient indiquées verticalement (en colonnes).

Remarque : Chaque cellule du tableau indiquera le nombre ou la proportion d'individus possédant à la fois la caractéristique de sa ligne et de sa colonne. Le tableau de contingence le plus simple est le tableau à quatre cellules³

, ou tableau 2 x 2, utilisé par exemple dans le cadre d'essais cliniques pour comparer des résultats dichotomiques entre deux groupes.

Syn. : tableau croisé⁴

(n.m.), table de contingence (n.f.).